

Présentation

MaRH est la plateforme web connectée en temps réel à la solution iG Ressources Humaines.

MaRH est le lien entre l'ensemble des collaborateurs, managers et le service RH. Elle permet d'optimiser les tâches tout en simplifiant le quotidien des collaborateurs.



Pour le collaborateur, MaRH est accessible 24h/24 7j/7 depuis un appareil nomade connecté. C'est un espace unique pour effectuer une demande de congés ou d'absence. Il facilite la transmission et le remboursement des notes de frais. il permet de transmettre directement des informations au service RH. il garantit un meilleur suivi des données personnelles par un canal unique entre les services.

Pour le chef de service ou manager, MaRH est l'assistant à la prise de décision sur la gestion de son équipe. Il permet de répondre rapidement à la demande de congés et réagir à l'absence inopinée d'un membre de l'équipe. Le pilotage de l'équipe devient interactif.

Pour le service RH, il est le chaînon essentiel entre les services. Ce canal unique permet de recevoir rapidement les informations qu'elles soient liées aux personnes ou aux variables de paie. MaRH apporte une simplification des tâches quotidiennes. Il garantit la fiabilité et la mise à jour des données au fil de l'eau.

Ses fonctionnalités principales :

- Identification des données signalétiques du salarié
- Liste des emplois occupés au sein de l'association
- Signalement du changement d'adresse

- Signalement des changements de situation
- Présentation du solde des droits à congés
- Recensement détaillé des congés pris
- Recensement détaillé des absences
- Demande de congés ou d'absences (sur planning ou au travers d'un formulaire)
- Consultation des notes de frais
- Demande de remboursement de frais (avec dépôt de justificatif dématérialisé)
- Saisie des variables de paye
- Intégration des informations dans le module iG Ressources Humaines
- Espace documentaire partagé entre les acteurs (salarié à destination de la RH et RH à destination du/des salariés)
- Export du planning, des demandes de congés, des absences, des évènements et des demandes de frais du service
- Conforme RGPD
- Accès contrôlés

Revision #12

Created 14 October 2022 08:02:29 by Christophe.F

Updated 26 February 2026 13:12:49 by Stephane DUBOIS